

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN SIÈGE EN SÉANCE ORDINAIRE CE 3 NOVEMBRE 2021 À 15 H À LA SALLE DE RÉUNION DES JARDINS L'HÔTEL UNIVERSEL D'ALMA, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM LÉGAL, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ANDRÉ PARADIS.

Sont présents à la séance : M. André Paradis, président de la RMR et préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, M. Réal Côté, maire d'Hébertville-Station, M. Jules Bouchard, maire de Saint-Nazaire, M. Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine et M. Yanick Baillargeon, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy.

Sont absents à la séance : M. Pascal Cloutier, maire de Dolbeau-Mistassini et M. Luc Gibbons, maire de Saint-Félicien.

Assistent également à cette séance : M. Guy Ouellet, directeur général et M. Mathieu Rouleau, directeur général adjoint.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur André Paradis, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue et ouvre la séance ordinaire à 15 h.

Résolution 2021-11-2618

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Guy Ouellet fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2021
 - 3.1 Dispense de lecture du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2021
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2021
4. Correspondance
 - 4.1 Correspondance de la part d'un citoyen de Dolbeau-Mistassini – Problématique en ce qui concerne la collecte du recyclage et des déchets
 - 4.2 Résolution de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est – Approbation des prévisions budgétaires 2022 de la RMR
 - 4.3 Résolution de la MRC de Maria-Chapdelaine – Approbation des prévisions budgétaires 2022 de la RMR
 - 4.4 Résolution de la MRC du Domaine du Roy – Approbation des prévisions budgétaires 2022 de la RMR
 - 4.5 Résolution de la municipalité de Saint-François-de-Sales – Demande pour l'écocentre de ce secteur
5. Lieu d'enfouissement technique (LET)
 - 5.1 Octroi de mandat - Services professionnels - Réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance des bureaux et du chantier pour la construction de la cellule n° 7 au LET d'Hébertville-Station
 - 5.2 Octroi de mandat – Achat de surpresseurs au LET d'Hébertville-Station
 - 5.3 Octroi de mandat – Achat d'une camionnette au LET d'Hébertville-Station
 - 5.4 Octroi de mandat – Amélioration de la signalisation du chemin d'accès du LET d'Hébertville-Station
 - 5.5 Octroi de mandat – Achat d'un véhicule multiusage pour le LET d'Hébertville-Station

- 5.6 Mandat – Élaboration du plan de sécurité incendie au LET d'Hébertville-Station
- 5.7 Octroi de mandat - Évaluation de l'unité de destruction thermique du biogaz au LET de l'Ascension-de-Notre-Seigneur
- 5.8 Octroi de mandat – Entretien hivernal du chemin d'accès du LET de l'Ascension-de-Notre-Seigneur
6. Plans d'opération
 - 6.1 Octroi de mandat pour le transfert de matières résiduelles entre les sites d'opération de Dolbeau-Mistassini et d'Hébertville-Station – Déchets Dolbeau-Mistassini
 - 6.2 Octroi de mandat pour le transfert de matières résiduelles entre les sites d'opération de Dolbeau-Mistassini et Roberval – Recyclage Dolbeau-Mistassini
 - 6.3 Octroi de mandat – Entretien hivernal 2021-2022 du site de Roberval
 - 6.4 Plateformes de compostage
 - 6.4.1 Octroi de mandat – Achat d'un atelier mécanique pour le centre de compostage de Dolbeau-Mistassini
 - 6.4.2 Octroi de mandat pour le transport d'eau de ruissellement pour le centre de compostage de Dolbeau-Mistassini
 - 6.5 Centre de tri
 - 6.5.1 Octroi de mandat – Services professionnels pour l'élaboration des plans et devis – Modernisation du centre de tri de Roberval
 - 6.6 Écocentres
 - 6.6.1 Décision – Opération de l'écocentre de Saint-Ludger-de-Milot
7. Ressources humaines
 - 7.1 Adoption des recommandations du comité des ressources humaines et communications – Création d'un poste d'agent de sensibilisation
 - 7.2 Adoption des recommandations du comité des ressources humaines et communications – Poste de journalier au LET d'Hébertville-Station
8. Finances
 - 8.1 Approbation de la liste des déboursés du mois de septembre 2021
 - 8.2 Approbation de la liste des engagements du mois de septembre 2021 du directeur général
 - 8.3 Approbation de la liste des engagements du mois de septembre 2021 du directeur général adjoint
 - 8.4 Autorisation - Achat de bacs de recyclage dans le cadre du programme « Une porte, un bac »
 - 8.5 Acceptation – Modification de financement du 5 mai dernier concernant l'octroi de mandat pour la fourniture d'une pelle de manutention sur roues pour le centre de transfert d'Alma
 - 8.6 Autorisation – Entente pour l'année 2022 pour la technologie de l'informatique
9. Affaires nouvelles
 - 9.1
10. Période de questions pour les citoyens
11. Date et lieu de la prochaine assemblée (1^{er} décembre à Saint-Félicien)
12. Levée de la séance ordinaire

Il est proposé par monsieur Yanick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter l'ordre du jour tel que mentionné dans le préambule de la présente résolution.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

Résolution 2021-11-2619

3.1 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 27 septembre 2021.

Résolution 2021-11-2620

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter tel que rédigé le procès-verbal de l'assemblée du 27 septembre 2021.

4. CORRESPONDANCE**4.1 CORRESPONDANCE DE LA PART D'UN CITOYEN DE DOLBEAU-MISTASSINI – PROBLÉMATIQUE EN CE QUI CONCERNE LA COLLECTE DU RECYCLAGE ET DES DÉCHETS**

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean a reçu, de la part d'un citoyen de la ville de Dolbeau-Mistassini, une correspondance en lien à une problématique dans ce secteur en ce qui concerne la collecte du recyclage et des déchets.

4.2 RÉOLUTION DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST – APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 DE LA RMR

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est, par sa résolution numéro 10885-10-2021, communique son approbation pour les prévisions budgétaires 2022 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean.

4.3 RÉOLUTION DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE – APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 DE LA RMR

La MRC de Maria-Chapdelaine, par sa résolution numéro 237-10-21, communique son approbation pour les prévisions budgétaires 2022 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean.

4.4 RÉOLUTION DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY – APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 DE LA RMR

La MRC du Domaine-du-Roy, par sa résolution numéro 2021-304, communique son approbation pour les prévisions budgétaires 2022 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean.

4.5 RÉSOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES – DEMANDE POUR L'ÉCOCENTRE DE CE SECTEUR

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean a reçu, de la part de la municipalité de Saint-François-de-Sales, une demande en ce qui concerne l'électrification et l'installation d'une desserte en eau potable pour l'écocentre de Saint-François-de-Sales avant la saison hivernale.

Un suivi sera effectué auprès de cette municipalité.

5. LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

Résolution 2021-11-2621

5.1 OCTROI DE MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS – RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES BUREAUX ET DU CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DE LA CELLULE N°7 AU LET D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une firme pour la préparation du rapport technique, des plans et devis et surveillance de chantier, recouvrement final phase 3 et aménagement de nouvelle cellule au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station.;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des prix par appel d'offres public et que quatre firmes spécialisées dans ce domaine ont déposé une soumission;

Entreprise	Provenance	Prix (incluant les taxes)
WSP	Québec	185 914,58 \$
Groupe Alphard inc.	Montréal	172 974,14 \$
FNX-INNOV	Sherbrooke	N/A
GBI Experts-Conseils inc.	Québec	138 027,17 \$

ATTENDU QUE la Régie a utilisé le système de pondération et d'évaluation des offres en vertu de l'article 936.0.1 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QUE la firme ayant obtenu le plus haut pointage final est GBI Experts-Conseils inc.;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Simard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour les services professionnels concernant la réalisation de plans et devis ainsi que pour la surveillance des bureaux et du chantier de construction de la cellule n° 7 au LET d'Hébertville-Station à GBI Experts-Conseils inc. pour un montant de 138 027,17 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget des investissements financés par la provision des frais de fermeture du site et à même la réserve financière pour la construction de cellules.

Résolution 2021-11-2622

5.2 OCTROI DE MANDAT – ACHAT DE SURPRESSEURS AU LET D’HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QU’un mandat a été octroyé à l’entreprise Tetra Tech, en juillet dernier, pour l’accompagnement et l’optimisation du système de traitement du LET d’Hébertville-Station;

ATTENDU QUE suite à une analyse de cette firme, plusieurs recommandations sont à prévoir;

ATTENDU QU’une des recommandations est d’augmenter la force du moteur du surpresseur actuellement en service;

ATTENDU QUE la firme Tetra Tech soit mandatée pour procéder à la recherche du meilleur prix pour l’acquisition de ce type d’équipement par des fournisseurs spécialisés dans le domaine;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Tetra Tech	Boucherville	45 990,00 \$

ATTENDU QUE le règlement sur la gestion contractuelle permet l’octroi de mandat de gré à gré selon l’article 8, règles particulières aux contrats de gré à gré;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Simard;

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D’octroyer le mandat pour l’achat de surpresseurs au LET d’Hébertville-Station à Tetra Tech pour un montant de 45 990,00 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget des investissements de 2021 et financées par le fonctionnement.

Résolution 2021-11-2623

5.3 OCTROI DE MANDAT – ACHAT D’UNE CAMIONNETTE AU LET D’HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QUE la Régie désire procéder à l’achat d’une camionnette d’occasion afin de concevoir une unité de service mobile munie d’une boîte de travail pour le LET d’Hébertville-Station;

ATTENDU QUE cette camionnette soit utilisée par les techniciens en traitement des eaux pour des opérations multisite;

ATTENDU QUE l’unité de service mobile soit utilisée pour le rangement de l’ensemble de l’outillage et pour les interventions des opérations sur les deux sites, soit aux LET d’Hébertville-Station et de l’Ascension-de-Notre-Seigneur;

ATTENDU QUE le marché des véhicules d’occasion est en très grande demande;

ATTENDU QUE la disponibilité de ce type de véhicule est disponible uniquement sur les encans virtuels;

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une entreprise locale afin de procéder à la recherche et à l’achat d’une camionnette selon nos critères dans un répertoire de prix défini;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Les automobiles du lac inc.	Saint-Félicien	68 985,00 \$

ATTENDU QUE le règlement sur la gestion contractuelle permet l'octroi de mandat de gré à gré selon l'article 8, règles particulières aux contrats de gré à gré;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour l'achat d'une camionnette pour le LET d'Hébertville-Station aux Automobiles du lac inc. pour un montant de 68 985,00 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget des investissements de 2021 et financées par le fonctionnement.

Résolution 2021-11-2624

5.4 OCTROI DE MANDAT – AMÉLIORATION DE LA SIGNALISATION DU CHEMIN D'ACCÈS AU LET D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QU'une analyse des risques critiques réalisée en 2020-2021 précise que les risques d'accidents potentiellement mortels se situent dans le chemin d'accès au site en raison de la vitesse supérieure à la limite prescrite, soit de 40 m/h;

ATTENDU QU'un mandat de vérification de la vitesse des usagers du chemin a été effectué par une firme de sécurité spécialisée au printemps 2021;

ATTENDU QUE sur les 518 passages de véhicules captés durant une séquence de six présences aléatoires au site, 458 véhicules ont circulé à une vitesse supérieure à 40 km/h, soit 88,4 % des usagers;

ATTENDU QUE la Régie a demandé un prix à une entreprise locale spécialisée en signalisation routière afin de procéder à l'achat et à l'installation de panneaux de limitation de vitesse supplémentaires, à l'ajout de chevrons pour trois zones de courbes prononcées, de panneaux d'avertissement de trafic lourd pour le secteur du lac Marco de même qu'une pour l'amélioration du bornage kilométrique;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Signalisation Audet	Saint-Bruno	15 114,53 \$
Signalisation Inter-Lignes	Saguenay	10 302,93 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est Signalisation Inter-Lignes de Saguenay;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour l'amélioration de la signalisation du chemin d'accès au LET d'Hébertville-Station à Signalisation Inter-Lignes pour un montant de 10 302,93 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget des investissements de 2021 et financées par le fonctionnement.

Résolution 2021-11-2625

5.5 OCTROI DE MANDAT – ACHAT D'UN VÉHICULE MULTIUSAGE POUR LE LET D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QUE depuis la création du centre de compostage de Dolbeau-Mistassini, la Régie procède à la location d'une camionnette servant à deux employés dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes;

ATTENDU QU'actuellement la Régie possède un véhicule multiusage au LET d'Hébertville-Station qui serait adéquat lors des travaux exigés au site de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU QU'une augmentation des besoins au site d'Hébertville-Station nécessite un changement de cet équipement;

ATTENDU QUE la Régie a procédé à l'évaluation des véhicules multiusages disponibles qui répondent à certains de nos critères dans la région;

Concessionnaire	Municipalité	Prix (incluant les taxes)
Zone Kubota	Saguenay	45 181,06 \$
Équipement et Pièces JCL	Normandin	39 666,38 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est Équipement et Pièces JCL de Normandin;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Yanick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour l'achat d'un véhicule multiusage de marque Kubota et de modèle RTVXG-850 pour le LET d'Hébertville-Station avec le concessionnaire Équipement et Pièces JCL pour un montant de 39 666,38 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget des investissements de 2021 et financées par le fonctionnement.

Résolution 2021-11-2626

5.6 MANDAT – ÉLABORATION DU PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE AU LET D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QUE la Régie désire que le LET d'Hébertville-Station soit adéquatement protégé contre les incendies en améliorant et en implantant de nouveaux protocoles d'urgence pour le site;

ATTENDU QUE les membres du personnel soient en mesure d'appliquer les procédures d'urgence nécessaires en cas d'incendie;

ATTENDU QUE la Régie a demandé un prix à une entreprise spécialisée pour l'élaboration d'un plan de sécurité incendie;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Plan et Inspection Larouche	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	11 497,50 \$

ATTENDU QUE le Code municipal du Québec permet l'octroi de contrat de gré à gré pour les dépenses de moins de 25 000,00 \$ incluant les taxes applicables;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Yanick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour l'élaboration du plan de sécurité incendie au LET d'Hébertville-Station à Plan et Inspection Larouche pour un montant de 11 497,50 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2021.

Résolution 2021-11-2627

5.7 OCTROI DE MANDANT – ÉVALUATION DE L'UNITÉ DE DESTRUCTION THERMIQUE DU BIOGAZ AU LET DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

ATTENDU QUE la torchère du LET de l'Ascension-de-Notre-Seigneur a été conçue et installée par l'entreprise SYSGAZ et cédée à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean en 2019;

ATTENDU QUE cet équipement ne permet pas de répondre aux exigences du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR), principalement pour ce qui est de la température de destruction;

ATTENDU QUE la Régie désire obtenir un diagnostic de l'état et de la capacité des équipements de destruction thermique ainsi qu'une évaluation de l'aspect réglementaire et sécuritaire de ceux-ci;

ATTENDU QUE la Régie a demandé un prix à une firme spécialisée dans ce domaine, soit Tetra Tech;

Entreprise	Coût (incluant les taxes)
Tetra Tech	22 362,63 \$

ATTENDU QUE le Code municipal du Québec permet l'octroi de contrat de gré à gré pour les dépenses de moins de 25 000,00 \$ incluant les taxes applicables;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour l'évaluation de l'unité de destruction thermique du biogaz au LET de l'Ascension-de-Notre-Seigneur à Tetra Tech pour un montant de 22 362,63 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget des investissements financés par la provision des frais de fermeture du site.

Résolution 2021-11-2628

5.8 OCTROI DE MANDAT – ENTRETIEN HIVERNAL DU CHEMIN D'ACCÈS DU LET DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une entreprise afin de procéder à l'entretien hivernal du chemin d'accès du lieu d'enfouissement technique (LET) de l'Ascension-de-Notre-Seigneur;

ATTENDU QUE la Régie a invité trois entreprises spécialisées dans ce domaine;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Terrassement Belleau	Sainte-Monique/Ascension	22 995,00 \$
Déneigement Ray-Marc	Labrecque	N'a pas soumissionné
Entreprise Lachance	Lamarche	N'a pas soumissionné

ATTENDU QUE le mandat est pour une durée d'un an se terminant le 30 avril 2022;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Simard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour l'entretien hivernal du chemin d'accès du LET de l'Ascension-de-Notre-Seigneur à Terrassement Belleau pour un montant de 22 995,00 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget des investissements financés par la provision des frais de fermeture du site de 2021 et 2022.

6. PLANS D'OPÉRATION

Résolution 2021-11-2629

6.1 OCTROI DE MANDAT POUR LE TRANSFERT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ENTRE LES SITES D'OPÉRATION DE DOLBEAU-MISTASSINI ET HÉBERTVILLE-STATION – DÉCHETS DOLBEAU-MISTASSINI

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une entreprise afin d'effectuer le transfert de matières résiduelles entre les sites d'opération de Dolbeau-Mistassini et d'Hébertville-Station pour les déchets de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des prix par appel d'offres public et qu'une seule entreprise spécialisée dans ce domaine a déposé une soumission;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Services environnementaux Lac-Saint-Jean	Roberval	287 828,42 \$

ATTENDU QUE le mandat est pour une durée d'un an se terminant le 10 décembre 2022;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Simard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour le transfert de matières résiduelles entre les sites d'opération de Dolbeau-Mistassini et d'Hébertville-Station pour les déchets de Dolbeau-Mistassini à Services environnementaux Lac-Saint-Jean pour un montant de 287 828,42 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2021 et 2022.

Résolution 2021-11-2630

6.2 OCTROI DE MANDAT POUR LE TRANSFERT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ENTRE LES SITES D'OPÉRATION DE DOLBEAU-MISTASSINI ET ROBERVAL – RECYCLAGE DOLBEAU-MISTASSINI

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une entreprise afin d'effectuer le transfert de matières résiduelles entre les sites d'opération de Dolbeau-Mistassini et Roberval pour le recyclage de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des prix par appel d'offres public et qu'une seule entreprise spécialisée dans ce domaine a déposé une soumission;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Services environnementaux Lac-Saint-Jean	Roberval	257 515,26 \$

ATTENDU QUE le mandat est pour une durée d'un an se terminant le 10 décembre 2022;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour le transfert de matières résiduelles entre les sites d'opération de Dolbeau-Mistassini et Roberval à Services environnementaux Lac-Saint-Jean pour un montant de 257 515,26 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2021 et 2022.

Résolution 2021-11-2631

6.3 OCTROI DE MANDAT – ENTRETIEN HIVERNAL 2021-2022 DU SITE DE ROBERVAL

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une entreprise afin de procéder à l'entretien hivernal 2021-2022 du site de Roberval;

ATTENDU QUE la Régie a invité quatre entreprises spécialisées dans ce domaine;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Gravier RSL	Roberval	10 347,75 \$
Excavation Robert Meunier	Roberval	N'a pas soumissionné
Aménagement Excavation Flash	Roberval	10 922,63 \$
Groupe 3D	Chambord	33 620,19 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Gravier RSL de Roberval;

ATTENDU QUE le mandat est pour une durée d'un an, soit du 7 novembre 2021 au 30 avril 2022;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour l'entretien hivernal 2021-2022 du site de Roberval à Gravier RSL pour un montant de 10 347,75 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2021 et 2022.

6.4 PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

Résolution 2021-11-2632

6.4.1 OCTROI DE MANDAT – ACHAT D'UN ATELIER MÉCANIQUE POUR LE CENTRE DE COMPOSTAGE DE DOLBEAU-MISTASSINI

ATTENDU QUE les opérations de la plateforme de compostage de Dolbeau-Mistassini nécessitent l'entretien et la réparation de la machinerie lourde et des bâtiments;

ATTENDU QUE présentement, aucune commodité n'est prévue pour entreposer les pièces ou faire des réparations;

ATTENDU QUE la Régie désire faire l'acquisition d'un conteneur maritime isolé servant d'atelier mécanique;

ATTENDU QUE ce conteneur soit d'une dimension de 20 pieds de long par 8 pieds de large et soit chauffé à l'électricité afin de permettre la conservation de certains produits comme l'urée;

ATTENDU QUE la Régie a invité trois entreprises spécialisées dans ce domaine;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Gestion PBT (Cuisi-Lam)	Saguenay	22 420,13 \$
Surplus Jean Girard	Saint-Félicien	20 695,50 \$
Constructions Prospère	Saint-Prime	N'a pas soumissionné

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Surplus Jean Girard de Saint-Félicien;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Yanick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour l'achat d'un atelier mécanique pour le centre de compostage de Dolbeau-Mistassini à Surplus Jean Girard pour un montant de 20 695,50 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget des investissements de 2021 et financées par le fonctionnement.

Résolution 2021-11-2633

6.4.2 OCTROI DE MANDAT POUR LE TRANSPORT D'EAU DE RUISSELLEMENT POUR LE CENTRE DE COMPOSTAGE DE DOLBEAU-MISTASSINI

ATTENDU QU'afin de diminuer les quantités d'eau dans le bassin d'accumulation de la plateforme de compostage de Dolbeau-Mistassini, la Régie doit transporter environ 2 000 m³ de ce liquide vers une terre agricole pour être utilisé en irrigation du fourrage;

ATTENDU QUE pour faire ce transport, la Régie doit mandater une entreprise afin de fournir trois citernes de 36 000 litres;

ATTENDU QUE le temps total de transport est estimé à environ 105 heures;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des prix à quatre entreprises spécialisées dans le domaine du transport des eaux usées;

ATTENDU QU'une seule entreprise peut fournir deux camions-citernes, soit Sanivac;

ATTENDU QUE les autres entreprises ne possèdent pas les équipements requis pour ce type de service;

Entreprise	Provenance	Taux horaire	Nombre d'heures de camion prévues	Coût total estimé (incluant les taxes)
Sanivac	Alma	140,00 \$/heure	70	11 326,00 \$

ATTENDU QUE le Code municipal du Québec permet l'octroi de contrat de gré à gré pour les dépenses de moins de 25 000,00 \$ incluant les taxes applicables;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour le transport de lixiviat pour le centre de compostage de Dolbeau-Mistassini à Sanivac pour un montant de 11 326,00 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2021 et 2022.

6.5 CENTRE DE TRI

Résolution 2021-11-2634

6.5.1 OCTROI DE MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS – MODERNISATION DU CENTRE DE TRI DE ROBERVAL

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une firme concernant l'élaboration des plans et devis pour la modernisation du centre de tri de Roberval;

ATTENDU QUE la Régie a invité une firme spécialisée dans ce domaine à soumettre un prix, soit Novaxia;

ATTENDU QUE le règlement sur la gestion contractuelle permet l'octroi de mandat de gré à gré selon l'article 8, règles particulières aux contrats de gré à gré;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour les services professionnels concernant l'élaboration des plans et devis pour la modernisation du centre de tri de Roberval à Novaxia pour un montant de 61 367,91 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget des investissements de 2021 et financées par le fonctionnement.

6.6 ÉCOCENTRES

Résolution 2021-11-2635

6.6.1 DÉCISION – OPÉRATION DE L'ÉCOCENTRE DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT

ATTENDU QUE la Régie a, depuis plusieurs années, de nombreux problèmes de vol et vandalisme à répétition à l'écocentre de Saint-Ludger-de-Milot;

ATTENDU QUE le taux de fréquentation est en baisse depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE la mise en opération du « *Point de dépôt de Chute-des-Passes* » attire de plus en plus de visiteurs diminuant, par le fait même, l'achalandage;

ATTENDU QU'il est de plus en plus difficile de maintenir la main-d'œuvre pour ce site;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la fermeture définitive de l'écocentre de Saint-Ludger-de-Milot à la fin de la présente saison, d'y céder une partie de l'infrastructure (blocs, accueil, clôture, etc.) à la municipalité.

Il est en outre résolu que la Régie entame des discussions avec la MRC de Maria-Chapdelaine afin d'établir une entente de service permettant aux résidents de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot d'avoir accès au Point de dépôt de Chute-des-Passes.

7. RESSOURCES HUMAINES

Résolution 2021-11-2636

7.1 ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS – CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE SENSIBILISATION

ATTENDU QUE le projet de l'Escouade bleue fait l'objet de questionnement depuis quelques années en raison, notamment, des difficultés de recrutement;

ATTENDU QU'une analyse des avantages et des inconvénients a été présentée et qu'une proposition pour mettre à l'essai une nouvelle formule a été discutée;

ATTENDU QUE pour remplacer l'Escouade bleue, le comité recommande l'embauche d'une ressource à un poste régulier et à temps plein dédiée à la sensibilisation des citoyens sur le terrain;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Simard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'accepter les recommandations du comité des ressources humaines et communications concernant la création d'un poste d'agent à la sensibilisation en remplacement de l'Escouade bleue.

Résolution 2021-11-2637

7.2 ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS – POSTE DE JOURNALIER AU LET D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QUE le poste de journalier au LET d'Hébertville-Station évolue constamment avec l'ajout de tâches reliées à la nouvelle plateforme de compostage;

ATTENDU QU'après analyse, le comité des ressources humaines et communications recommande que le poste passe de saisonnier à régulier;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'accepter les recommandations du comité des ressources humaines et communications concernant la bonification du poste de journalier au LET d'Hébertville-Station passant de saisonnier à régulier.

8. FINANCES

Résolution 2021-11-2638

8.1 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021

SOMMAIRE DES DÉBOURSÉS ET DES DÉPENSES APPROUVÉES DE LA RMR DU LAC-SAINT-JEAN				
1er au 30 septembre 2021				
Sommaire des déboursés				
NOM	DESCRIPTION SOMMAIRE DES DÉPENSES	DATE	MONTANT	PAGE
LISTE DES CHÈQUES DE SEPTEMBRE	Chèques et paiements # 21 820 à 22 162		11 789,19 \$	p. 1 à 2
LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DE SEPTEMBRE	SSQ Société assurance vie inc.		1 694 190,99 \$	p. 3 à 33
LISTE DES RETRAITS DE SEPTEMBRE	SSQ, Télus et Hydro Québec de septembre		38 207,74 \$	p. 34 à 35
Via Desjardins	Frais d'août	2021-09-28	1 054,81 \$	p. 36
SSQ Société assurance vie inc.	Assurances collectives de septembre	2021-09-16	19 507,42 \$	
Télus	Cellulaires	2021-09-27	1 955,94 \$	
Bell Canada	Téléphone - LET L'Ascension-de-Notre-Seigneur	2021-09-07	101,56 \$	
Bell Canada	Téléphone - Écocentre de Saint-Félicien	2021-09-14	108,02 \$	
9078-3184 Québec inc.	IC Cloud	2021-09-15	554,69 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de transfert d'Alma	2021-09-03	586,11 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre de Normandin	2021-09-07	71,09 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Garage	2021-09-07	1 643,12 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Usine	2021-09-07	6 021,91 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre d'Hébertville	2021-09-14	94,94 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de tri de Roberval	2021-09-30	3 107,75 \$	
Hydro Québec	Électricité centre de transfert de Dolbeau-Mistassini	2021-09-30	781,55 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre de Dolbeau-Mistassini	2021-09-30	111,72 \$	
Hydro Québec	Électricité LET Ascension-de-Notre-Seigneur - Torchère	2021-09-30	3 126,55 \$	
Hydro Québec	Électricité centre de compostage de Dolbeau-Mistassini	2021-09-30	117,48 \$	
Hydro Québec	Électricité centre de transfert de Roberval	2021-09-30	696,39 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 2 SEPTEMBRE	Salaires période se terminant le 28 d'août et élus d'août		68 969,32 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 9 SEPTEMBRE	Salaires période se terminant le 4 septembre		62 751,02 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 16 SEPTEMBRE	Salaires période se terminant le 11 septembre		65 022,34 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 23 SEPTEMBRE	Salaires période se terminant le 18 septembre		60 371,00 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 30 SEPTEMBRE	Salaires période se terminant le 25 septembre		44 746,60 \$	
RREMO PAYÉS LE 20 SEPTEMBRE	Remise d'août		35 718,26 \$	
RREMO - CARRA PAYÉS LE 20 SEPTEMBRE	Remise d'août		436,39 \$	
FTQ PAYÉS LE 14 SEPTEMBRE	Remise d'août		2 649,20 \$	
CSN PAYÉS LE 14 SEPTEMBRE	Remise d'août		120,00 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE-DAS PAYÉES LE 15 SEPTEMBRE	Période du 1er au 15 septembre		70 651,69 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE-DAS PAYÉES LE 30 SEPTEMBRE	Période du 16 au 31 septembre		103 764,88 \$	
			2 299 029,67 \$	
Sommaire des dépenses approuvées				
	Dépenses approuvées par le directeur général		6 385,56 \$	p. 37
	Dépenses approuvées par le directeur général adjoint		181 829,92 \$	p. 38 à 45
	Dépenses approuvées par résolution		491 350,18 \$	p. 46

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des déboursés du mois de septembre 2021 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, chèques et autres frais, pour un montant de 2 299 029,67 \$;

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui font partie intégrante du procès-verbal.

Guy Ouellet, directeur général

Résolution 2021-11-2639

8.2 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général présente une liste d'engagements de 6 385,56 \$ pour le mois de septembre 2021;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Yanick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de septembre 2021 du directeur général.

RMR
Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

Résolution 2021-11-2640

8.3 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint présente une liste d'engagements pour le mois de septembre 2021 de 181 829,92 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de septembre 2021 du directeur général adjoint.

Résolution 2021-11-2641

8.4 AUTORISATION – ACHAT DE BACS DE RECYCLAGE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « UNE PORTE, UN BAC »

ATTENDU QUE le programme « Une porte, un bac » existe depuis 2013 dans le but de favoriser la participation citoyenne à l'amélioration de notre gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la Régie désire desservir la population en leur offrant la possibilité de participer à l'effort collectif en termes de recyclage;

ATTENDU QUE l'achat de bacs de recyclage permet un suivi de distribution à chaque adresse civique ayant fait une demande;

ATTENDU QUE le prix actuel de chaque bac est de 92,54 \$ pour un montant total de 51 712,51 \$ incluant les taxes applicables;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à l'achat de bacs de recyclage par l'entremise du Groupe Coderr, distributeur de ces bacs dans chacune des municipalités locales pour un montant de 51 712,51 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget des investissements de 2021 et financées par le fonctionnement.

Résolution 2021-11-2642

8.5 ACCEPTATION – MODIFICATION DE FINANCEMENT DU 5 MAI DERNIER CONCERNANT L'OCTROI DE MANDAT POUR LA FOURNITURE D'UNE PELLE DE MANUTENTION SUR ROUES POUR LE CENTRE DE TRANSFERT D'ALMA

ATTENDU QUE la Régie a fait l'acquisition d'une pelle mécanique de manutention sur roues pour le centre de transfert d'Alma afin de remplacer celle qui a été incendiée en décembre 2020;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des prix par appel d'offres public et que deux entreprises spécialisées dans ce domaine ont déposé une soumission;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes applicables)
Liebherr Canada Ltée	Dolbeau-Mistassini	450 989,44 \$
Toromont Cat, une division d'Industries Toromont Ltée	Pointe-Claire	481 486,56 \$

ATTENDU QUE lors du conseil d'administration du 5 mai dernier, la Régie a recommandé d'octroyer le mandat pour cet achat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Liebherr Canada Ltée pour un montant de 450 989,44 \$ incluant les taxes applicables;

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à cet achat ont été prises à même le fonds de roulement sur une période de trois ans;

ATTENDU QU'un changement concernant ce financement soit effectué;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Simard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

QUE les sommes nécessaires à la réalisation de la présente soient prises à même le budget des investissements de 2021 et financées par le fonctionnement.

Résolution 2021-11-2643

8.6 AUTORISATION – ENTENTE POUR L'ANNÉE 2022 POUR LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIQUE

ATTENDU QUE la Régie est constamment à la recherche d'outils pouvant optimiser la fiabilité et la convergence des données, de l'efficacité du travail et de l'automatisation des plans d'opération et de certaines tâches ;

ATTENDU QUE les projets en cours sont la gestion des logiciels existants, les outils de suivis pour les ICI, l'amélioration du logiciel *Une porte, un bac*, l'établissement d'un système de communication citoyen, les billets informatiques des sorties de matières d'écocentres, l'automatisation du contrat des collectes, le tableau de bord et l'automatisation des rapports;

ATTENDU QUE la Régie est en constant développement afin d'optimiser sa connaissance du territoire relative aux matières résiduelles tout en se conformant aux réalités des diverses municipalités ainsi qu'aux obligations municipales et gouvernementales;

ATTENDU QU'un budget et un nombre d'heures sont prévus pour l'année 2022;

ATTENDU QUE le règlement sur la gestion contractuelle permet l'octroi de mandat de gré à gré selon l'article 8, règles particulières aux contrats de gré à gré;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'autoriser la direction générale à procéder à l'octroi de mandat pour la programmation de ses logiciels à monsieur Marc Pearson, consultant en technologie de l'information pour un montant de 95 130,32 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2022.

Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

9. AFFAIRES NOUVELLES

Résolution 2021-11-2644

9.1 MOTION DE FÉLICITATIONS

CONSIDÉRANT le retrait de la vie politique et de leur participation au conseil d'administration de la RMR de messieurs André Paradis, président de la RMR, préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et maire de Saint-Henri-de-Taillon, Réal Côté, maire d'Hébertville-Station, Jules Bouchard, maire de Saint-Nazaire et Pascal Cloutier, maire de Dolbeau-Mistassini;

CONSIDÉRANT l'engagement et le dévouement de ces élus au cours de leur mandat au sein du conseil d'administration de 2017 à 2021;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Yanick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

QUE le conseil d'administration de la Régie des matières résiduelles adopte une motion de félicitations à tous pour leur implication active et pour la précieuse collaboration offertes en tant qu'administrateur au sein du conseil pendant ces années.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES CITOYENS

Aucune question de la part des citoyens.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE (LE 8 DÉCEMBRE 2021 À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-FÉLICIEN)

L'assemblée ordinaire est prévue pour le 8 décembre prochain à 15 h à l'hôtel de ville de Saint-Félicien.

Résolution 2021-11-2645

12. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sur proposition de monsieur Luc Simard, la séance est levée à 15 h 25.

André Paradis, président

Guy Ouellet, directeur général

